

République Française		
Département de l'Hérault – Arrondissement de Lodève		
Extrait du registre des délibérations		
Communauté de communes du Clermontais		
Date de la convocation	25 novembre 2019	Séance du : 18 décembre 2019
		L'An Deux Mille dix-neuf, le 18 décembre à 18 heures, le Conseil <i>Communautaire</i> , dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunion du Centre aquatique à CLERMONT L'HERAULT, sous la présidence de Monsieur le <i>Président</i> , Jean-Claude LACROIX
	Votes : 28	
Présents : 23	Pour : 28	
Absents : 17	Contre :	
Représentés : 5	Abstention :	

Etaient présents : M. Olivier BERNARDI (Aspiran), M. Bernard SAGNES (Brignac), Mme Françoise POBEL (Cabrières), M. Claude REVEL (Canet), Mme Maryse FABRE (Canet), Mme Bénédicte BENARD (Canet), M. Michel SABATIER (Canet), M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), M. Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault), M. Bernard BARON (Clermont l'Hérault), Mme Elizabeth BLANQUET (Clermont l'Hérault), M. Bernard FABREGUETTES (Clermont l'Hérault), Mme Arielle GREGOIRE (Clermont l'Hérault), M. Olivier BRUN (Fontès), M. Alain BLANQUER (Lieuranc Cabrières), M. Daniel VIALA (Mérifons), M. Bernard COSTE (Octon), M. Claude VALERO (Paulhan), M. Bertrand ALEIX (Paulhan), M. Christian BILHAC (Péret), M. Joseph RODRIGUEZ (Saint Félix de Lodez), M. Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault), M. Eric VIDAL (Villeneuve).

Absents représentés : Mme Françoise REVERTE (Aspiran) représentée par M. Olivier BERNARDI (Aspiran), Mme Berthe BARRE (Ceyras) représentée par M. Olivier BRUN (Fontès), Mme Micaela MARTINEZ-ROQUES (Clermont l'Hérault) représentée par Mme Elizabeth BLANQUET (Clermont l'Hérault), M. Philippe VENTRE (Lacoste) représenté par M. Jean-Claude LACROIX, Mme Mylène BOUISSON (Paulhan) représentée par M. Bertrand ALEIX (Paulhan).

Absents : M. Marc FAVIER (Canet), M. Jean GARCIA (Clermont l'Hérault), Mme Yolande PRULHIÈRE (Clermont l'Hérault), M. Laurent DÔ (Clermont l'Hérault), Mme Sophie OLLIE (Clermont l'Hérault), M. Yvan PONCE (Clermont l'Hérault), Mme Laure ROBERT (Clermont l'Hérault), Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), M. Alain SOULAYROL (Liausson), Mme Sylvie MALMON (Nébian), M. Serge DIDELET (Mourèze), M. Francis BARDEAU (Nébian), Mme Audrey GUERIN (Paulhan), M. Georges GASC (Paulhan), M. Laurent DUPONT (Paulhan), M. Jean COSTES (Salasc), M. Gérald VALENTINI (Valmascle).

Objet : Budget régie eau Interc'Eau – Décision modificative n°1

Monsieur COSTE propose aux membres du Conseil communautaire de retenir les ajustements budgétaires suivants :

- Chapitre 014 – Atténuations de produits : augmentation de 36 200 euros, correspondant au reversement de la redevance pollution domestique à l'Agence de l'Eau,
- Chapitre 011 – Charges à caractère général : diminution de 16 200 euros compte tenu des prévisions d'exécution sur le chapitre,
- Chapitre 012 – Charges de personnel : diminution de 20 000 euros, compte tenu des prévisions d'exécution sur le chapitre.

Dépenses exploitation			Recettes exploitation		
Chap.	Désignation	DM n°1	Chap.	Désignation	DM n°1
<i>Rappel section exploitation – Total BP 2019</i>		2 529 290,41	<i>Rappel section exploitation – Total BP 2019</i>		2 529 290,41
Ch.014	Atténuations de produits	+ 36 200,00			
Ch.011	Charges à caractère général	- 16 200,00			
Ch.012	Charges de personnel	- 20 000,00			
Total DM 1		0,00	Total DM 1		0,00
Total section exploitation		2 529 290,41	Total section exploitation		2 529 290,41

Cette proposition a reçu l'avis favorable de la commission moyens généraux réunie le 11 décembre 2019.

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil communautaire ouï l'exposé de Monsieur COSTE, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

RETIENT les ajustements budgétaires tels que présentés dans le tableau ci-dessus,

AUTORISE Monsieur Le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
de communes du Clermontais,



Jean-Claude LACROIX